

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

*Direction générale
de la gendarmerie nationale*

*Direction des personnels militaires
de la gendarmerie nationale*

Sous-direction des compétences

Bureau de la formation

**Décision n° 72449 du 13 octobre 2014 portant attribution
du certificat de formation à l'encadrement opérationnel**

NOR : INTJ1423810S

Le ministre de l'intérieur,

Vu le code de la défense, notamment ses articles L. 4136-1 et suivants;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie, notamment son article 24;

Vu l'arrêté du 30 juillet 2013 fixant les conditions d'obtention du certificat de formation à l'encadrement opérationnel;

Vu l'instruction n° 49000/GEND/DPMGN/SDC/BFORM du 26 juillet 2011;

Vu le procès-verbal n° 8331/GEND/CFAGN/BRH/FORM du 19 septembre 2014,

Décide:

Article 1^{er}

Le certificat de formation à l'encadrement opérationnel (CEFEO) est attribué, à compter du 19 septembre 2014, aux 19 sous-officiers de gendarmerie du commandement des forces aériennes de la gendarmerie nationale, classés par ordre de mérite dont le nom suit :

Bolle	Bertrand	309905
Grzegorzcyk	Brice	327062
Devilliers	Yannick	243896
Quartesan	Christophe	218340
Labourey	Julien	219433
Grondin	Rémy	228073
Zussy	Jérôme	243749
Flecq	Emmanuel	201806
Laborie	Perceval	228375
Constantin	Yann	242546
Dusaux	Edouard	351423
Houyoux	David	162384
Cassagnaud	Stanislas	225504
Delrieu	Bertrand	187930
Pattyne	Alexandre	247351
Petit	Sébastien	163778
Santi	Jean-Christophe	245746
Frogin	Alexandre	302315
Renou	Sébastien	173352

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 13 octobre 2014.

Pour le ministre et par délégation :
Le général, sous-directeur des compétences,
D. QUENELLE